

À PROPOS D'ETHICSPPOINT™

QU'EST-CE QU'ETHICSPPOINT™?

EthicsPoint™ est un outil de rapport confidentiel et complet qui permet aux gestionnaires, associés, partenaires commerciaux et fournisseurs de collaborer afin de dénoncer une fraude, un abus ou tout autre type d'inconduite survenant en milieu de travail ou dans les relations d'affaires, et ce, tout en cultivant des relations positives.

POURQUOI SE DOTER D'UN SYSTÈME COMME ETHICSPPOINT™?

- Nous sommes d'avis que nos associés, partenaires commerciaux et fournisseurs constituent nos atouts les plus précieux. Par la création de voies de communication ouvertes, nous contribuons à offrir un environnement de travail positif pour tous et à maximiser la productivité.
- L'établissement d'un système de rapport efficace viendra appuyer nos efforts visant à favoriser une culture d'intégrité et la prise de décisions fondées sur l'éthique.

RAPPORTS — GÉNÉRALITÉS

PUIS-JE FAIRE UN RAPPORT PAR TÉLÉPHONE OU VIA INTERNET?

Oui. Avec EthicsPoint™, vous avez la possibilité de soumettre un rapport confidentiel et anonyme par téléphone ou via Internet

QUELS TYPES DE SITUATIONS DOIS-JE RAPPORTER?

EthicsPoint™ est conçu pour que nos associés, partenaires commerciaux et fournisseurs puissent signaler toute violation de notre Code de conduite du fournisseur, de notre Politique de déontologie des affaires, de notre Politique sur la discrimination, le harcèlement et l'intimidation, de même que toute autre politique d'entreprise ou toute action portant atteinte aux valeurs d'amour, de respect et d'intégrité du Groupe ALDO.

SI JE SUIS TÉMOIN D'UNE VIOLATION, POURQUOI NE DEVRAIS-JE PAS PLUTÔT SIGNALER L'INFRACTION À MON SUPÉRIEUR, AU PERSONNEL RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ OU AUX RESPONSABLES DES RESSOURCES HUMAINES ET LES LAISSER GÉRER LA SITUATION?

Si vous êtes témoin d'un comportement que vous jugez en contradiction avec nos valeurs ou notre éthique, nous vous demandons de nous le signaler. Idéalement, vous devriez d'abord discuter de vos préoccupations avec votre supérieur immédiat, votre contact professionnel au sein du Groupe Aldo, ou un membre de notre équipe de gestion. Nous reconnaissons toutefois qu'en certaines circonstances, cette façon de procéder pourrait vous placer dans une position délicate. C'est pourquoi nous avons établi un partenariat avec EthicsPoint™. Nous préférierions alors que vous reportiez l'infraction de manière anonyme plutôt que ne rien signaler.

POURQUOI FAIRE UN RAPPORT? QUE VAIS-JE EN RETIRER?

Chaque individu est en droit de travailler dans un environnement positif et d'entretenir de bonnes relations d'affaires. Avec ce droit vient la responsabilité d'agir de manière éthique et d'aviser les personnes concernées si quelqu'un n'agit pas correctement. Les écarts de conduite au sein d'une entreprise peuvent compromettre sa viabilité. En travaillant ensemble, nous pouvons maintenir un environnement sain et productif.

LA DIRECTION SOUHAITE-T-ELLE VRAIMENT QUE NOUS RAPPORTIONS CES INCIDENTS?

Absolument. En fait, nous avons besoin que vous les déniez. Vous êtes la personne la mieux informée sur ce qui se passe au sein de l'entreprise — les bonnes comme les mauvaises choses. Vous pourriez être témoin d'une activité ou d'une situation pouvant s'avérer préoccupante. Votre rapport pourrait contribuer à réduire au minimum les conséquences négatives de cette situation non seulement dans l'entreprise, mais aussi pour nos associés, nos partenaires commerciaux ou nos clients. En outre, les contributions positives pourraient permettre d'identifier des opportunités susceptibles d'améliorer le rendement et la culture d'entreprise.

OÙ VONT CES RAPPORTS? QUI PEUT Y ACCÉDER?

Les rapports sont entrés directement sur le serveur sécurisé d'EthicsPoint™ pour prévenir tout accès non autorisé. L'accès à ces rapports est strictement réservé aux personnes chargées de les évaluer, et ce, en fonction du type d'infraction et du lieu de l'incident. Ces personnes sont formées pour préserver la confidentialité des renseignements fournis.

COMMENT SAVOIR SI CE SYSTÈME N'EST PAS QU'UN OUTIL DE SURVEILLANCE DES ASSOCIÉS?

EthicsPoint™ se veut être un élément positif de notre philosophie d'éthique. Ce système nous permet d'assurer un milieu de travail et des relations commerciales sécuritaires et éthiques. Nous vous encourageons à demander conseil en cas de dilemmes éthiques, à nous faire part de vos suggestions ou à nous communiquer vos préoccupations. Une communication efficace est essentielle en milieu de travail et EthicsPoint™ constitue un outil précieux pour la renforcer.

Nous avons sélectionné le meilleur outil de rapport afin de remplir nos obligations de conformité et d'offrir un environnement positif et propice à la confidentialité.

SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ DU RAPPORT

NORMALEMENT, CE QUE J'ENVOIE DEPUIS UN ORDINATEUR DE L'ENTREPRISE GÉNÈRE UN « JOURNAL DE SERVEUR » OU SERVER LOG OÙ FIGURENT TOUS LES SITES WEB AUXQUELS L'ORDINATEUR SE CONNECTE. COMMENT M'ASSURER QUE MON RAPPORT DEMEURERA ANONYME AVEC CE JOURNAL?

EthicsPoint™ ne génère et ne conserve aucun fichier listant les connexions internes à des adresses IP. Ainsi, aucune information reliant votre ordinateur à EthicsPoint™ ne sera disponible. D'ailleurs, EthicsPoint™ a l'obligation contractuelle de ne pas chercher à identifier la personne à l'origine d'un rapport.

Malgré cela, si vous êtes mal à l'aise à l'idée de faire un rapport à partir de votre ordinateur de travail, vous pouvez le faire en tout temps à partir d'un ordinateur externe (dans un cybercafé, chez un ami, etc.) via le site Internet sécurisé d'EthicsPoint™. Plusieurs personnes choisissent cette option, les données d'EthicsPoint™ démontrent que moins de 12 % des rapports sont faits pendant les heures de travail.

PUIS-JE GARDER L'ANONYMAT MÊME SI LE RAPPORT EST RÉDIGÉ DE CHEZ MOI?

Tous les rapports demeurent sécuritaires et anonymes, peu importe d'où ils proviennent : de la maison, de l'ordinateur d'un voisin ou de tout autre portail Internet. Ces derniers n'identifient d'ailleurs jamais de visiteurs à l'aide de leurs indicatifs de page-écran. De plus, EthicsPoint™ s'assure de préserver l'anonymat en supprimant toutes les adresses Internet. Enfin, EthicsPoint™ a l'obligation contractuelle de ne pas chercher à identifier la personne qui a fait le rapport.

JE CRAINS QUE LES RENSEIGNEMENTS QUE J'AI FOURNIS À ETHICSPPOINT™ NE FINISSENT PAR RÉVÉLER MON IDENTITÉ. COMMENT POUVEZ-VOUS M'ASSURER QUE CELA N'ARRIVERA PAS?

EthicsPoint™ est conçu pour protéger votre anonymat. Toutefois, à titre de déclarant, vous devez vous assurer de ne pas mentionner de détails susceptibles de dévoiler accidentellement votre identité lors de la rédaction de votre déclaration. Évitez par exemple des phrases telles que « De mon cubicule, situé à côté de celui de Jan Smith... » ou encore « Au cours de mes 33 ans à titre de... ».

LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE SANS FRAIS EST-IL LUI AUSSI CONFIDENTIEL?

Oui. On vous demandera de fournir les mêmes renseignements que ceux que vous auriez à fournir dans un rapport rédigé via Internet. Votre interlocuteur inscrira vos réponses sur le site Web d'EthicsPoint™. Les rapports téléphoniques sont assujettis aux mêmes mesures de sécurité et de confidentialité tout au long du processus.

COMMENT FAIRE SI JE VEUX ÊTRE IDENTIFIÉ?

Le rapport comprend une section dans laquelle vous pourrez vous identifier, si vous le désirez.

CONSEILS ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

JE SUIS AU FAIT QUE CERTAINS INDIVIDUS ONT UN COMPORTEMENT CONTRAIRE À L'ÉTHIQUE, MAIS CELA NE M'AFFECTE PAS DIRECTEMENT. POURQUOI DEVRAIS-JE TOUT DE MÊME LE SIGNALER?

Notre entreprise fait la promotion de comportements éthiques. Tout comportement contraire à l'éthique, peu importe le type, crée du tort à l'entreprise, de même qu'à chacun de ses associés et de ses partenaires commerciaux. Il suffit de penser à un scandale touchant une entreprise ayant récemment fait les manchettes pour constater à quel point un manque d'éthique apparemment inoffensif peut avoir des conséquences désastreuses sur une entreprise en bonne santé. Donc si vous êtes témoin d'un cas d'inconduite ou d'un manquement à l'éthique, il est de votre devoir, pour votre bien et pour le bien de vos collègues, de le signaler.

JE NE SUIS PAS CERTAIN SI CE QUE J'AI VU OU ENTENDU CONSTITUE UNE INFRACTION AUX POLITIQUES DE L'ENTREPRISE OU S'IL S'AGIT D'UNE CONDUITE CONTRAIRE À L'ÉTHIQUE. QUE DEVRAIS-JE FAIRE?

Rapporter l'incident ou le comportement. EthicsPoint™ peut vous aider à préparer et à rédiger votre rapport de manière à assurer la compréhension de ce que vous avez observé. Nous préférons que vous rapportiez une situation qui s'avère inoffensive plutôt que de risquer qu'un comportement répréhensible passe inaperçu parce que vous n'étiez pas certain s'il s'agissait ou non d'une infraction.

QUE FAIRE SI MON SUPÉRIEUR IMMÉDIAT OU D'AUTRES DIRECTEURS SONT IMPLIQUÉS DANS UNE INFRACTION? VERRONT- ILS LE RAPPORT ET AURONT-ILS LA POSSIBILITÉ DE LE FAIRE DISPARAÎTRE?

Le système EthicsPoint™ et les contrôles de distribution des rapports soumis sont conçus de manière à ce que les parties impliquées n'en soient pas notifiées et n'aient pas accès aux rapports les concernant.

QUE FAIRE SI DES DÉTAILS IMPORTANTS AU SUJET DE L'INCIDENT ME REVIENNENT UNE FOIS LE RAPPORT DÉPOSÉ? OU SI L'ON DOIT ME POSER DES QUESTIONS AU SUJET DE MON RAPPORT?

Lorsque vous faites un rapport sur le site Web d'EthicsPoint™ ou en utilisant la ligne directe d'EthicsPoint™, vous recevez un nom d'utilisateur unique et vous êtes invité à choisir un mot de passe. Ces données vous permettent de retourner dans le système d'EthicsPoint™ via Internet ou par téléphone et d'accéder en tout temps à votre rapport pour ajouter des détails ou pour répondre aux questions posées par un représentant. Vous pouvez également y retourner pour ajouter des informations pouvant aider à résoudre des situations non résolues. Nous suggérons fortement que vous reveniez sur le site Web dans le temps imparti pour répondre aux questions qui vous seront posées. À ce stade, vous avez entamé un « dialogue anonyme » avec le Groupe ALDO où les situations sont non seulement déclarées, mais peuvent être résolues, peu importe leur complexité.

LES SUIVIS SONT-ILS SOUMIS AUX MÊMES NORMES DE CONFIDENTIALITÉ QUE LE RAPPORT INITIAL?

Toutes les correspondances d'EthicsPoint™, incluant la déclaration initiale, se font sous le couvert de l'anonymat et demeurent strictement confidentielles.

PUIS-JE FAIRE UN RAPPORT MÊME SI JE N'AI PAS ACCÈS À L'INTERNET?

Vous pouvez faire un rapport à EthicsPoint™ de n'importe quel ordinateur ayant un accès à Internet, y compris de votre ordinateur personnel à la maison. De même, plusieurs endroits publics, notamment les bibliothèques publiques, offrent l'accès à des ordinateurs reliés à Internet. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur ou si vous n'êtes pas familier avec le fonctionnement d'un ordinateur, vous pouvez toujours faire un rapport en appelant la ligne sans frais d'EthicsPoint™, 24 heures sur 24, 365 jours par année.